

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

24 JUILLET 2020

L'ACCOR ARENA, NOUVEL EXPLOITANT DE LA FUTURE ARENA PORTE DE LA CHAPELLE

La SAE POPB, exploitant de l'Accor Arena, remporte la consultation portée par la Ville de Paris relative à l'exploitation pour 10 ans de la future Arena Porte de La Chapelle qui verra le jour dans le cadre de l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Convaincue que l'exploitation de cette future Arena sera un atout majeur dans le déploiement de sa stratégie d'activité, l'Accor Arena a souhaité répondre à l'enjeu de développement local posé par cette consultation en mettant toute son expertise au service d'un équipement performant et des populations cibles qui en bénéficieront. Pour ce projet, elle a porté une vision forte : faire de ce nouvel équipement le catalyseur de transformation du territoire dans lequel il va s'implanter, un moteur de la métamorphose du quartier, le poumon d'une zone d'activités plurielles et cosmopolite qui va redonner une place de choix au quartier nord-est de la métropole.

En plus de l'organisation des compétitions de Badminton Olympique et Paralympique, et des compétitions de paraTaekwondo, ce nouvel équipement doit accueillir une Arena en emprise de 12 000 m² composée de plusieurs entités :

- Une salle principale de 8000 places en configuration basket et 9 000 en jauge maximale, unique en Île de France
- Deux gymnases dont un disposant d'une tribune de 1000 places
- Un Programme de Locaux Complémentaires de 2600 m²

Un Club résident de Basket, le Paris-Basketball, y jouera également tous ses matches à domicile.

Trois missions principales attendent la SAE POPB : l'exploitation commerciale de la nouvelle Arena, la gestion d'activités de service public et l'organisation d'activités annexes dans le Programme de Locaux Complémentaires, un espace expérientiel ouvert à tous en permanence et doté d'une programmation hybride, au croisement du sport et des cultures urbaines : restauration ouverte au public pendant et en dehors des événements, retail, programmation événementielle variée, espace d'incubation et bar rooftop avec son playground de basketball.

Nicolas Dupeux, Directeur Général de l'Accor Arena, se « réjouit de cette formidable opportunité qui s'ouvre à nous de pouvoir gérer ce nouvel écrin et créer des synergies fortes entre les deux plus grandes Arenas parisiennes ».

Toute l'équipe de l'Accor Arena est impatiente d'œuvrer pour faire naître ce projet qui vient conforter sa stratégie de diversification, appuyer son expertise acquise sur 35 ans et offrir des possibilités de mutualisation dans la complémentarité offerte par ses désormais deux Arenas parisiennes.